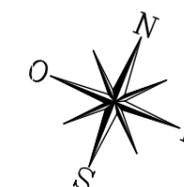


**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
 n° B 56 au 5ème étage

SEJOUR / CUISINE	21,88 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12,18 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,37 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>39,43 m<sup>2</sup></b>
BALCON	2,91 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>42,34 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

R.J. Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV Allège Vitrée	Radiateur
VR Volet Roulant	R Réfrigérateur
GC Garde-corps	LV Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	LL Lave Linge
EDEL Esp. techn. elect. du lgt	C Cuisson
PL Placard	Retombée de poutre

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice B Juin 2018

Echelle : 1/50

CLCT architectes